

Séance ordinaire du 24 août 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-quatre août deux mille vingt et un à onze heures quarante-neuf, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs (partiellement), Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe,

directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-09-05

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 août 2021.

CE-2021-09-06

Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

[Document d'aide à la décision DSA-2021-043](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 375 331 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision DSA-2021-043.

CE-2021-09-07

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 6 367 690 du cadastre du Québec (Parc industriel Perreault) et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2021-113](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'acquérir par voie d'expropriation, à des fins de développement industriel, une partie du lot 6 367 690 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 27 701,1 mètres carrés, telle qu'elle est illustrée sur le plan préparé par monsieur Marc Dufour, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1 417 de ses minutes, le tout tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-113, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet;
 - de financer l'acquisition par expropriation de cette partie de lot au montant tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2021-113, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.
-

CE-2021-09-08

Avenant 11 au contrat de prêt conclu dans le cadre du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la gestion

[Document d'aide à la décision DEV-2021-125](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant 11 au contrat de prêt conclu dans le cadre du *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* à intervenir avec le ministère de l'Économie et de

l'Innovation pour la gestion, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-125, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-09-09

Financement de la dépense relative au remplacement d'une conduite sanitaire et d'eau potable au parc du Carrefour, attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-151](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au remplacement d'une conduite sanitaire et d'eau potable au parc du Carrefour au montant de 170 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour le remplacement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable au parc du Carrefour (appel d'offres 2021-50-81), à Action progex inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 745 440 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2021-09-10

Attribution du contrat pour la réfection de la toiture et de la façade de la bibliothèque Anne-Marie-Filteau et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-145](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de la toiture et de la façade de la bibliothèque Anne-Marie-Filteau (appel d'offres 2021-50-69), à Construction N. Bossé inc., pour une dépense au prix de 494 089 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2021-09-11

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 42.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
